



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Afghanistan

Question au Gouvernement n° 3133

Texte de la question

SITUATION DES FEMMES EN AFGHANISTAN ET CONFÉRENCE DE BONN

M. le président. Pour le groupe socialiste, la parole est à Mme Martine Lignières-Cassou.

Mme Martine Lignières-Cassou. Monsieur le ministre des affaires étrangères, je tiens tout d'abord à exprimer, au nom de la délégation de l'Assemblée nationale aux droits des femmes notre satisfaction quant aux accords signés à Bonn et à l'annonce par l'Alliance du Nord de la présence d'une femme parmi les futurs vice-présidents de l'autorité intérimaire.

Une fois le gouvernement de transition d'Afghanistan formé, le chantier de la reconstruction politique, sociale et économique de l'Afghanistan pourra se mettre en place.

Nous nous félicitons aussi du rôle joué par l'Union européenne dans ces négociations, notamment par la France.

Hier, le ministère des affaires étrangères a organisé une réunion sur la reconstruction de l'Afghanistan, au cours de laquelle il a signifié son intérêt pour la place des femmes dans ce processus en en faisant le sujet d'une table ronde.

Nous souhaiterions savoir à présent quel type d'actions de coopération est envisagé par la France dans le cadre bilatéral ou au sein de l'Union européenne. La participation politique, sociale et économique des femmes à la reconstruction de leur pays fait-elle partie des choix des projets de coopération et de reconstruction ? Sera-t-elle un des critères de notre intervention dans ce processus ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères. Madame la députée, vous faites en effet état d'une bonne nouvelle, et, en ce moment, nous en avons besoin compte tenu de ce qui se passe ailleurs dans le monde.

Les Afghans et les Afghanes qui étaient réunis à la conférence du Petersberg ont fait preuve de courage politique. Ils ont su trouver les compromis et faire les concessions nécessaires pour faire prévaloir l'intérêt de leur pays, l'Afghanistan, sur ceux des clans ou des groupes. Nous devons les en féliciter, ainsi que M. Lakhdar Brahimi, qui avait très remarquablement préparé cette réunion (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste*) et mérite en effet vos applaudissements. Je pense qu'il va continuer à apporter au peuple afghan le renfort de son incomparable expérience dans les étapes à venir du processus, qu'il s'agisse de la mise en place pour six mois de l'autorité intérimaire, de la réunion au printemps de la Loya Jirga, afin d'installer une autorité de transition, ou enfin, des élections.

Notre politique vise à aider, non à la reconstruction, mais à la construction d'un Afghanistan nouveau. La journée

que nous avons organisée hier et à laquelle vous avez fait allusion avait un tel objectif. Nous avons dressé l'inventaire de tout ce que notre pays peut apporter dans des domaines comme l'agriculture, la santé, la formation ou le rôle des femmes dans la société afghane de demain. Nous allons faire des propositions soit sous la forme de coopération bilatérale, soit sous la forme de coopération européenne ou internationale. La façon dont l'administration intérimaire se comportera quant au rôle des femmes - vous avez fait allusion à la présence d'une femme, et nous nous en réjouissons, dans l'administration qui se met en place - est très importante. Nous en tiendrons le plus grand compte. Nous avons d'ailleurs déjà indiqué que, si nous étions prêts à aider à l'installation de l'Afghanistan nouveau, nous ne voulions pas aider au retour de l'Afghanistan d'hier. Cela se concrétise dans ce contexte encourageant. Nous continuerons à accompagner les Afghans et les Afghanes dans cette vaste entreprise. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.)*

Données clés

Auteur : [Mme Martine Lignières-Cassou](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3133

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2001

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 décembre 2001